



Mairie de La Seyne-sur-Mer

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 16 JANVIER 2017

Ville de La Seyne-sur-Mer
Département du Var

ARRONDISSEMENT DE
TOULON

N°DEL/17/005

OBJET : AVANCES SUR SUBVENTIONS 2017 VERSÉES AUX ASSOCIATIONS - DROIT COMMUN ET PROJET ÉDUCATIF LOCAL (CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE - PRESTATIONS DE SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE)

Nombre de CONSEILLERS en exercice : 49

L'an deux mille dix-sept, le seize Janvier, à 8H00, le Conseil Municipal s'est assemblé en Séance Publique en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc VUILLEMOT, Maire.

Etaient présents

Marc VUILLEMOT, Raphaële LEGUEN, Denise REVERDITO, Claude ASTORE, Marie BOUCHEZ, Jean-Luc BIGEARD, Martine AMBARD, Christian BARLO, Isabelle RENIER, Eric MARRO, Joëlle ARNAL, Rachid MAZIANE, Makki BOUTEKKA, Danielle DIMO-PEREZ-LOPEZ, Christiane JAMBOU, Jean-Luc BRUNO, Florence CYRULNIK, Any BAUDIN, Michèle HOUBART, Robert TEISSEIRE, Claude DINI, Corinne SCAJOLA, Pierre POUPENEY, Marie VIAZZI, Cécile JOURDA, Riad GHARBI, Bouchra REANO, Louis CORREA, Joël HOUVET, Reine PEUGEOT, Virginie SANCHEZ, Damien GUTTIEREZ, Joseph MINNITI, Jean-Pierre COLIN, Sandra TORRES, Romain VINCENT, Danielle TARDITI

Etaient absents

Patrick FOUILHAC, Nathalie BICAIS, Sandie MARCHESINI

Etaient excusés

Anthony CIVETTINI	Christian BARLO
Christian PICHARD	Eric MARRO
Jocelyne LEON	Isabelle RENIER
Yves GAVORY	Makki BOUTEKKA
Salima ARRAR	Robert TEISSEIRE
Olivier ANDRAU	Pierre POUPENEY
Christopher DIMEK	Jean-Luc BRUNO
Alain BALDACCHINO	Virginie SANCHEZ
Corinne CHENET	Jean-Pierre COLIN

Isabelle RENIER a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

LE CONSEIL AINSI CONSTITUE,

Rapporteur : Monsieur Louis CORREA, Conseiller Municipal

La Commune de La Seyne-sur-Mer soutient les activités des associations oeuvrant sur son territoire à des fins d'intérêt général.

En début d'année, de nombreuses associations sont confrontées à des difficultés de trésorerie.

Parallèlement, la commune de La Seyne-sur-Mer et la Caisse d'Allocations Familiales du Var se sont engagées dans une action contractualisée de mise en oeuvre d'une politique de développement de l'offre de service d'accueil des enfants de 0 à moins de 18 ans.

Par délibération n° DEL/15/052 du 17 mars 2015, le Conseil Municipal a sollicité l'aide financière proposée par la Caisse d'Allocations Familiales du Var dans le cadre du nouveau Contrat Enfance et Jeunesse 2014-2017.

Celui-ci énonce les objectifs que la Commune se propose d'atteindre :

- améliorer et favoriser le développement de l'offre de service d'accueil des enfants et des jeunes,
- contribuer à l'épanouissement et l'intégration dans la société de l'enfant et du jeune.

En contrepartie, la Caisse d'Allocations Familiales participe à la réalisation de ces objectifs par le versement d'une prestation de service "enfance et jeunesse" qui garantit un financement de 55 % des dépenses nouvelles de fonctionnement mises en oeuvre par la Commune dans la réalisation des objectifs précités.

Par ailleurs, le Contrat Enfance Jeunesse engage la Commune dans une démarche partenariale avec la Caisse des écoles et le secteur associatif pour soutenir le développement de l'accueil des enfants et des jeunes.

C'est pourquoi, dans l'attente du vote du budget, il est proposé d'accorder des avances sur les subventions 2017, soit :

245 239 € au titre du droit commun,

374 439 € au titre du contrat Enfance-Jeunesse,

soit un total de 619 678 €, selon la répartition détaillée jointe.

Ceci exposé, il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- octroyer aux associations listées des avances pour les montants détaillés dans le tableau joint en annexe ;

- autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes y afférents ;
- imputer les dépenses au chapitre 65 - articles 6574 et 657361 pour la Caisse des écoles, du budget de la commune.

La proposition est soumise au vote de l'Assemblée.

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES

POUR : 44
NE PARTICIPENT PAS 2 Cécile JOURDA, Danielle TARDITI
AU VOTE :

Transmission à la Préfecture du Var

Pour Extrait conforme

Le :

Marc VUILLEMOT

Publication le :

Rendu exécutoire le :

**Maire de La Seyne-sur-Mer
Vice-Président de
Toulon-Provence-Méditerranée**

AR PREFECTURE

083-218301265-20170116-DEL17005-DE
Regu le 17/01/2017

NOM DE L'ASSOCIATION

	AVANCES DROIT COMMUN 2017	C.E.J. VOLET ENFANCE 2017	C.E.J. VOLET JEUNESSE 2017	TOTAL 2017
Rêve lune		375,00 €		375,00 €
Association des Concerts Classiques Seynois	2 000,00 €			2 000,00 €
Bayamo	3 300,00 €			3 300,00 €
La Seyne Jazz Worshop	3 000,00 €			3 000,00 €
Les Ateliers de l'Image	3 000,00 €			3 000,00 €
Total CULTURE	11 300,00 €	375,00 €	0,00 €	11 675,00 €
Baby Logis	1 327,00 €	3 750,00 €		5 077,00 €
Le moulin à paroles	540,00 €	2 750,00 €		3 290,00 €
Crèche La Farandole	4 950,00 €	7 688,00 €		12 638,00 €
Crèche L'Ile aux Enfants	10 575,00 €	16 876,00 €		27 451,00 €
Total ENFANCE et PETITE ENFANCE	17 392,00 €	31 064,00 €	0,00 €	48 456,00 €
Association vivre en famille (AVEF)	3 285,00 €	4 250,00 €		7 535,00 €
Association de Prévention et d'Aide à l'insertion (APEA)	23 580,00 €			23 580,00 €
Association Intergénérationnelle de Quartier (AMIQ)	4 050,00 €		6 500,00 €	10 550,00 €
FJEP Toussaint Merle	2 025,00 €		5 000,00 €	7 025,00 €
Association Nouvel Horizon	6 682,00 €	7 500,00 €	19 000,00 €	33 182,00 €
Centre Social et Culturel Nelson Mandela	12 150,00 €		16 000,00 €	28 150,00 €
Foyer Wallon Berthe	12 150,00 €		48 000,00 €	60 150,00 €
Maison Associative Enfant Famille Ecole (MAEFE)	16 425,00 €		45 500,00 €	61 925,00 €
Caisse des écoles			191 250,00 €	191 250,00 €
Total SOCIO-EDUCATIF (FAMILLE et LIEN SOCIAL)	80 347,00 €	11 750,00 €	331 250,00 €	423 347,00 €
Bureau Information Jeunesse (BIJ)	4 000,00 €			4 000,00 €
Maison Intercommunale d'Action Jeunes (MIAJ)	20 000,00 €			20 000,00 €
Total JEUNESSE	24 000,00 €	0,00 €	0,00 €	24 000,00 €
Avenir Sportif de Mar Vivo	2 300,00 €			2 300,00 €
Club Nautique de la Méduse	3 000,00 €			3 000,00 €
Entente Gymnastique Trampoline Seynoise	5 800,00 €			5 800,00 €
Football Club Seynois	15 000,00 €			15 000,00 €
La Seyne Basket	7 000,00 €			7 000,00 €
La Seyne Var Handball	10 000,00 €			10 000,00 €
Société Nautique des Mouissèques	2 200,00 €			2 200,00 €
Union Sportive Seynoise	60 000,00 €			60 000,00 €
Vélo Sport Seynois	3 700,00 €			3 700,00 €
Yacht Club des Sablettes	3 200,00 €			3 200,00 €
Total SPORT	112 200,00 €	0,00 €	0,00 €	112 200,00 €
TOTAL DES AVANCES SUR SUBVENTIONS 2017	245 239,00 €	43 189,00 €	331 250,00 €	619 678,00 €
		374 439,00 €		